



# Défendre ses arguments dans un contexte hostile

Apprenez à vous affirmer dans un contexte de défiance

Formation CD

- Cette formation a été suivie par **70** stagiaires depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.
- L'évaluation de leur satisfaction se monte à **7/10** sur l'année 2023.

**Public concerné :**

Tout.e élu.e de niveau communal, départemental ou régional

**Pré-requis :**

Etre titulaire d'un mandat d'él.u.e local.e

**Durée de la formation :**

5 heures de formation

**Nos conseillères pédagogiques sont à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter directement si vous avez des questions**



**Isabelle Helbling**

☎ 06 71 51 89 83

✉ [isabelle@elueslocales.fr](mailto:isabelle@elueslocales.fr)



**Claire Bruggisser**

☎ 06 71 51 89 91

✉ [claire@elueslocales.fr](mailto:claire@elueslocales.fr)

# Présentation de la formation

A tous les échelons politiques, les rapports se tendent et les situations s'enveniment. Cette formation vous permettra de défendre vos arguments et de convaincre dans un contexte d'hostilité et de défiance initiales.

## I Objectifs

Objectifs opérationnels :

- Savoir désamorcer des situations conflictuelles
- Faire valoir ses arguments dans un contexte hostile

Objectifs :

- Savoir identifier les circonstances difficiles
- Savoir garder son calme et poser des limites, préalables à une discussion sereine
- Faire valoir ses arguments malgré les désaccords

## I Programme

1 session de 5h, incluant 1 atelier de 4 heures + 1 heure en e-learning à visionner chez vous à votre convenance.

Première partie en ligne à la demande\* :

- La posture de l'élu.e local.e [Durée : 30 minutes]

Cette vidéo d'introduction reviendra sur les fondamentaux de la posture de l'élu.e local.e : quelles différences avec la posture d'expert, voire d'agent territorial ? Quelles sont les prérogatives propres du politique ? Jusqu'où faut-il aller dans la maîtrise technique des dossiers et comment rester dans son champ d'action politique ?

- Préparer sa prise de parole en public [Durée : 30 minutes]

Cette vidéo d'introduction reprendra les bases opérationnelles de la prise de parole en public : cible, audience, objectifs et message, structuration de la prise de parole.

Deuxième partie en présentiel :

Les situations hostiles : identification et compréhension des enjeux [Durée : 1 heure]

- Identification et mise à distance des situations hostiles
- Les limites de fond et de forme à poser pour un débat serein
- Comment se protéger dans un contexte hostile

La reformulation des objections [Durée : 1 heure]

- La reformulation des objections
- Replacer les vrais objectifs et enjeux au centre
- La reformulation des termes du débat

Faire valoir ses arguments dans un contexte hostile [Durée : 2 heures]

- La préparation mentale : rester centré sur ses objectifs
- Comment étayer son point de vue et le mettre en avant
- Utiliser la contradiction pour faire valoir ses arguments

\*Pour bénéficier pleinement de cette session de formation en présentiel, nous vous ouvrirons 15 jours avant le début de la formation un accès en ligne pour regarder deux vidéos de 30 minutes afin d'acquérir les bases nécessaires sur ce thème de formation.

Nous vous encourageons vivement à regarder ces vidéos pour pleinement bénéficier de l'intégralité de la formation. Cela vous permettra aussi d'échanger plus facilement avec les autres participant.e.s de la formation.

## I Formatrice/formateur

La formation sera assurée par l'un de nos formateurs expert des collectivités locales, du positionnement politique des élus et de leur communication politique. CV disponible sur demande.

## I Conditions d'inscription

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre demande via la plateforme "Mon Compte Formation" de la Caisse des dépôts ou du bulletin d'inscription signé et tamponné de votre collectivité, au plus tard une semaine avant la date de début de la formation.

## Comment financer votre formation ?

Que vous soyez membres de conseils municipaux, de communautés urbaines, l'agglomération, de conseils départementaux ou de conseils régionaux, en tant qu'élu.e, votre formation est un droit individuel qui vous permet de faire financer les frais d'enseignement et les frais de déplacement et de séjour (hébergement et restauration). EluesLocales est un organisme agréé pour la formation des élus locaux par le Ministère de l'Intérieur. À ce titre, votre formation est finançable par votre collectivité ou par votre Droit Individuel à la Formation (DIF).

## Tarifs nets de taxe

L'organisme EluesLocales est exonéré de TVA au titre de l'article 262-4-4-a du CGI

<b>Financement par votre collectivité :</b>	400€
<b>Financement par votre DIF : Possibilité de financement par votre <b>Droit individuel à la formation (DIF)</b></b>	400€

## Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

### Éléments matériels de la formation et accessibilité

Nos formations ont lieu dans des salles que nous réservons partout en France. Toutes les salles que nous louons sont équipées d'un vidéoprojecteur.

En cas de problème d'accessibilité, merci de contacter Elena Sahli au 06 71 51 90 07 pour que nous puissions le cas échéant faire les adaptations nécessaires.

Nos formations en ligne ont lieu via l'outil de visioconférence "Zoom". Merci de vérifier que vous êtes équipé.e d'un ordinateur avec une bonne connexion internet et d'un casque pour le jour de la formation.

### Méthode et supports pédagogiques

Tous nos formateurs travaillent à partir d'un support théorique powerpoint qui sera diffusé pendant la formation.

Pour les formations techniques, nos formateurs travaillent à partir de documents issus de leurs expériences dans des collectivités locales pour illustrer des cas pratiques. Vous êtes invité.e à vous munir des documents de votre collectivité si vous souhaitez travailler dessus pendant la formation.

Pour les formations liées à la communication politique, les formateurs réaliseront des mises en situation pour vous familiariser avec les apprentissages théoriques étudiés en formation.

A l'issue de la formation, un support résumé de formation intitulé "Les essentiels" vous sera envoyé par email.

### **Suivi et évaluation**

Les objectifs opérationnels seront évalués en fin de formation via une auto-évaluation des stagiaires.